IFES

Processus électoral amélioré et participation accrue des femmes au Mali

Rapport final

Soumis à la
Agence des États-Unis pour le développement international
sous
USAID Indefinite Quantity Contract (IQC)
AEP-I-00-00-00007-00, Task Order #810

le 31 juillet 2004

Ce programme a été réalisé grâce au financement de la Agence des États-Unis pour le développement international. Les particuliers et les organismes peuvent citer les données du présent rapport, à condition de reconnaître qu'elles proviennent de l'IFES.

A

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	Abréviations	2
I.	Sommaire administratif	3
II.	Introduction : le contexte politique	4
III.	Aperçu des activités et des objectifs du programme	4
IV.	Aide technique fournie aux instances électorales maliennes	5
	A. formation des préposés aux bureaux de vote	5
	B. formation des préposés aux bureaux de vote : évaluation	7
	C. création de capacités institutionnelles (MATCL, commissions, CAPE)	8
	D. création de capacités institutionnelles : évaluation	10
V.	Programme d'éducation civique	11
	A. sélection des projets	11
	B. formation des ONG	14
	C. mise en œuvre et surveillance : commentaires généraux	15
	D. programme d'éducation civique : évaluation	19
VI.	Conclusions et leçons apprises	21
	A. aide technique	21
	B. programme d'éducation civique	22
VII.	Recommandations	23
	A. pour l'amélioration continue du processus électoral	23
	B. pour le soutien du programme d'éducation civique	24
	Annexes	25

Abréviations

	Français	Anglais
CAF	Commission Administration et Formation	Administration and Training Commission
CAPE	Cellule d'Appui au Processus Électoral	Electoral Process Support Unit
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante	Independent National Electoral Commission
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales	Ministry of Territorial Administration and Local Collectivities
DNI	Direction Nationale de l'Intérieur	National Directorate of the Interior
NDI	Institut démocratique national pour les affaires internationales	National Democratic Institute for International Affairs
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international	United States Agency for International Development
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Ministry for the Promotion of Women, Children, and the Family
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement	United Nations Development Program
DGE	Délégation Générale des Élections	General Delegation for Elections
Steering Committee	Comité de Pilotage d'Organisation des Élections	Elections Organization Steering Committee
Inter-ministerial Committee	Comité Interministériel de Suivi du Processus Électoral	Inter-ministerial Committee for the Supervision of the Electoral Process

I. Sommaire administratif

Dès les débuts de la transition du Mali à la démocratie en 1991, les régimes successifs du pays cherchaient à renforcer la démocratie par la décentralisation. Lors des élections, on corrigeait des défauts du processus constatés auparavant. Une liste fiable des électeurs a rehaussé la crédibilité des législatives en 2002, et aux élections communales de 2004, les Maliens ont pris un grand pas vers la décentralisation et la création d'un gouvernement sensible aux besoins de ses citoyens et responsable devant eux, à tous les niveaux. Les problèmes constatés par USAID et l'État malien avant les élections de 2004 ont compris une faible participation féminine et un manque de préposés qualifiés aux bureaux de vote.

IFES a lancé son programme au Mali pour répondre à une commande de travail (Task Order) que USAID avait émise en vertu d'un contrat à quantité indéterminée (Indefinite Quantity Contract, IQC). On voulait améliorer les élections et le processus politique, appuyant ainsi l'État malien dans l'organisation des élections communales. Cet appui comprenait les deux séries d'activités suivantes :

1. Aide technique aux instances électorales maliennes, dont la formation de préposés aux bureaux de vote, pour améliorer la gestion des élections.
2. Sélection et formation de douze organisations de femmes, et octroi de petites subventions, pour les aider à réaliser des projets d'éducation civique destinés à sensibiliser les femmes à leurs rôles et responsabilités dans une société démocratique et à les encourager à participer davantage au processus.

IFES, établi à Bamako dès janvier 2004, a travaillé avec le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) pour organiser une séance de formation des préposés aux bureaux de vote dans chacune des huit régions du Mali. IFES a publié 15 000 copies d'un manuel de formation des préposés, et avant les élections, a participé activement aux réunions hebdomadaires du Comité de Pilotage d'Organisation des Élections du MATCL, offrant des conseils techniques au besoin.

Pour sa deuxième série d'activités, IFES a mis en valeur la campagne nationale d'éducation civique du gouvernement malien. Cette campagne ne visait pas particulièrement la participation des femmes ; cependant, elle avait élaboré des outils d'éducation utiles pour les programmes destinés aux femmes. IFES a sélectionné douze organisations non gouvernementales et les a formées à entreprendre des activités d'éducation civique, leur accordant des subventions de 141 737 $ à cette fin. IFES a également produit un DVD de documentation, autorisé par la mission, qui a coûté 7 000 $. IFES a donc contribué presque 150 000 $ au total. On a réalisé ces projets dans les huit régions du Mali et dans le district de Bamako. Dans le cadre d'une mission de surveillance de trois semaines, IFES a constaté une mise en oeuvre efficace des projets et un haut niveau d'intérêt chez les publics cibles. De nombreux participants ont signalé que ces efforts de les joindre avaient compris les premières explications détaillées qu'ils aient reçues concernant les concepts des droits et responsabilités démocratiques.

II. Introduction : le contexte politique

Le renversement du dictateur militaire Moussa Traoré par l'armée le 26 mars 1991 a marqué le début de la transition du Mali à la démocratie, et l'on n'a pas tardé à implanter une administration provisoire en vue de préparer des élections, prévues pour l'année suivante. Depuis cette époque-là, on a tenu une série d'élections présidentielles, législatives et communales. Ces élections n'étaient pas sans défauts, et les présidentielles et les législatives de 1997 étaient notamment controversées. Plusieurs partis politiques importants ont boycotté les bureaux de vote en raison des controverses concernant la création de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), la fiabilité des listes d'électeurs et la confusion relative aux détails techniques de l'organisation des élections. En 2000-01, l'État malien a établi une nouvelle structure de gestion des élections, ce qui contribué au succès des présidentielles et des législatives tenues plus tard dans l'année. Cependant, des défis importants subsistaient. Entre autres, les faibles taux de participation signifiaient qu'une majorité de la population malienne n'avait pas encore participé à la transition du pays à la démocratie. Ceci était particulièrement vrai pour les femmes maliennes.

La dictature de Moussa Traoré était marquée par une extrême concentration du pouvoir politique à Bamako. En conséquence, les régimes maliens successifs ont mis la décentralisation au cœur du programme national. Le processus de décentralisation vise quelques grands objectifs : conforter la démocratie malienne, renforcer la paix et la stabilité au Nord, et promouvoir le développement local. Les élections communales de mai 2004 représentent un autre pas important vers le développement d'un gouvernement qui soit responsable devant ses citoyens et capable de répondre à leurs besoins aux niveaux local, régional et national.

Dans les élections de 2004, on a constaté le plus haut niveau de participation des électeurs à des élections au Mali depuis 1992 : 2 408 713 (43,1 %) des 5 592 450 électeurs inscrits sont allés aux urnes.[1] Cette participation soutient bien la comparaison avec les présidentielles et les législatives de 2002, où 38 % et 25 % des électeurs inscrits y on participé respectivement. Cette augmentation est attribuable à une participation électorale beaucoup plus grande dans les régions rurales du Mali. La région de Timbuktu avait la plus forte participation, soit 53,6 %. La faible participation dans le district de Bamako, où seulement 23,3 % des électeurs inscrits sont allés aux urnes, a fait baisser les chiffres nationaux.

III. Aperçu des activités et des objectifs du programme

IFES a répondu à une commande de travail émise par USAID/Mali au mois d'octobre 2003. En janvier 2004, IFES a reçu l'approbation définitive de USAID pour mettre en œuvre la commande de travail n° 810.

[1] Le CIA World Factbook 2004 rapporte que la population globale du Mali au mois de juillet 2004 était 11 956 788 personnes.

Une équipe IFES de quatre personnes a commencé ses opérations dès l'arrivée à Bamako de la directrice de projet Gisèle Poirier (une ressortissante canadienne) le 24 janvier 2004. Mme Poirier a dirigé une équipe de trois ressortissants maliens : Assalim Yattara, directeur des subventions ; Seydou Keita, comptable de projet ; et Soumalia Maiga, chauffeur.

Le programme entrepris par IFES dans la période menant aux élections communales du Mali était subventionné par USAID et comprenait deux **activités principales**, que l'on peut résumer comme suit :

1) aide technique aux instances électorales maliennes, y compris la formation des préposés aux bureaux de vote ;
2) formation et petites subventions offertes à douze organisations de femmes, pour qu'elles puissent entreprendre des projets d'éducation civique conçus pour promouvoir la participation active des femmes au processus électoral.

On avait conçu ces projets en vue d'atteindre les **objectifs** spécifiques suivants :

1) amélioration des systèmes maliens de gestion des élections, visant notamment une plus grande transparence dans cette gestion ;
2) une meilleure compréhension chez les femmes de leurs rôles et responsabilités dans la société démocratique du Mali, et par la suite, une participation féminine accrue aux élections.

Au moment où IFES a lancé son projet, le MATCL avait versé 180 000 $ pour financer une campagne d'éducation civique, et cherchait 30 000 $ de plus pour achever ses projets. Les projets du MATCL ont fourni des programmes variés d'éducation civique, qui ont atteint une couverture importante. Cependant, ces projets ne visaient pas les femmes particulièrement, et on n'avait pas encore annoncé les plans de formation des préposés aux bureaux de vote, ni le calendrier électoral.

IV. Aide technique fournie aux instances électorales maliennes

Le 9 février, l'équipe IFES a déménagé dans un bureau de la section DNI du MATCL, un endroit idéal pour fournir une aide technique aux instances électorales clés de l'État malien. La directrice de projet communiquait souvent avec les fonctionnaires du MATCL, ce qui lui a permis de faire des recommandations opportunes concernant la gestion des problèmes techniques qui surgissaient. Par ailleurs, la participation vigoureuse de la directrice de projet aux réunions hebdomadaires du Comité de Pilotage lui a permis de faire une évaluation régulière des besoins techniques des instances électorales et de leur donner des conseils sur la meilleure façon de répondre à ces besoins.

En appuyant les instances électorales maliennes, IFES a cherché surtout à réaliser les **deux grands objectifs** suivants :

- augmenter la capacité du personnel du MATCL de former les préposés aux bureaux de vote à l'égard du processus électoral ; et
- rendre le Comité de Pilotage du MATCL, les commissions et la CAPE plus aptes à organiser et à tenir des élections libres, justes et crédibles.

A. Formation des préposés aux bureaux de vote

Afin d'assurer la bonne administration du scrutin et du dépouillement des votes au Mali, les préposés aux bureaux de vote devaient recevoir une formation organisée, notamment pour réduire le nombre de bulletins de vote annulés. En outre, les préposés aux bureaux de vote bien formés peuvent aider à faire naître, chez les électeurs, une plus grande confiance en la transparence et l'impartialité des élections.

À la suite d'une consultation avec le MATCL, IFES a dû modifier son premier projet de formation des préposés aux bureaux de vote. IFES envisageait quatre séances de formation, deux à Bamako et deux autres à l'extérieur de la ville ; IFES se chargerait de la formation, en concertation avec le MATCL. Or le 25 février, le Comité de Pilotage du MATCL a décidé d'entreprendre lui-même la formation des préposés aux bureaux de vote ; selon ce modèle, les préfets et sous-préfets de chaque région du Mali recevraient la « formation des formateurs ». Ces personnes seraient ensuite chargées de former les présidents des bureaux de vote dans leur région. Malgré le fait qu'IFES privilégiait une séance de formation de deux jours, le MATCL a décidé qu'une journée unique suffirait pour communiquer les éléments de formation nécessaires. La séance du matin serait consacrée à la formation technique, tandis que la séance de l'après-midi étudierait l'application pratique des leçons du matin. Grâce à une période de questions et de réponses à la fin de la séance, les participants arriveraient à une bonne maîtrise des matières. Malgré ces changements, le programme de formation a gardé la plupart des composants clés envisagés par IFES. Les sujets abordés pendant la première moitié de la journée comprenaient les lois électorales, le contenu du manuel des préposés aux bureaux de vote, la liste des électeurs, le rôle de la présidence et des préposés du bureau de vote, le fonctionnement du bureau de vote, et la compilation et la transmission des résultats du scrutin pour calcul par la commission centrale. Le programme pour la deuxième moitié de la journée comprenait notamment l'exploitation simulée d'un bureau de vote, des jeux de rôle, le dépouillement des votes et le calcul de résultats fictifs, le tout suivi d'une période de questions et de réponses.

Au départ, le MATCL songeait à offrir la formation dans le cadre d'une conférence prévue pour la fin du mois de mars, où près de 500 représentants du gouvernement et de la société civile se réuniraient à Bamako. Lors des

discussions ultérieures toutefois, on a décidé que cette conférence ne serait pas le meilleur cadre pour le programme de formation des formateurs. À la mi-mars, IFES avait assez peu d'interaction avec le MATCL, qui était très occupé par la conférence susmentionnée. Cependant, à une réunion du Comité de Pilotage tenue le 24 mars, IFES a appris que la formation des formateurs serait offerte, les 30 et 31 mars, sous forme d'une série de séances d'une journée dans les huit capitales régionales. La directrice de projet d'IFES a aussitôt assuré sa présence à deux séances de formation, dans les régions de Ségou et de Koulikouro, et a voyagé par la suite à Ségou le 30 mars. Cependant, on avait changé la date de la séance de formation à cause de retards dans la mise en œuvre. Le Comité de Pilotage a alors annoncé, à sa réunion du 31 mars, que les séances de formation auraient lieu finalement les 3 et 4 avril. IFES a octroyé une subvention de 20 100 $ au MATCL à titre de soutien des séances de formation.

La directrice de projet d'IFES et le directeur des subventions se sont donc rendus à la région de Koulikouro le 3 avril, pour aider les représentants du MATCL avec la journée de formation. L'équipe IFES a rencontré des représentants de USAID/Mali le 6 avril et leur a fait un débriefing concernant les contenus et la méthodologie. À partir de ses observations de la séance de Koulikouro, IFES a pu constater que la formation avait réussi à répondre aux besoins techniques les plus urgents des préposés aux bureaux de vote. Quatorze préfets et sous-préfets ont participé à la séance de Koulikouro, animée par trois formateurs du MATCL. Le succès de la séance était attribuable en partie à ce faible rapport entre participants et formateurs. La séance a porté notamment sur les sujets suivants :

- l'importance de former les préposés aux bureaux de vote, et les responsabilités des préfets et sous-préfets dans ce travail ;
- l'importance de garder une impartialité parmi les préposés aux bureaux de vote ;
- la gestion du matériel de scrutin (y compris les listes des électeurs, les bulletins de vote, les urnes, les isoloirs, etc.) et des bureaux de vote, et ce, avant, pendant et après le jour des élections ;
- le dépouillement des votes et le processus de compilation des résultats ;
- un exercice pratique mettant l'accent sur le compte des votes ; et
- le rapport entre les préposés aux bureaux de vote, la CENI et la Délégation Générale des Élections (DGE).

Les formateurs du MATCL ont présenté les résultats de leurs séances de formation régionales à la réunion du Comité de Pilotage tenue le 7 avril. Cette réunion a donné à IFES l'occasion de comparer son expérience à Koulikouro avec la formation offerte dans d'autres régions. La méthodologie et le contenu de la formation, identiques partout dans le pays, offraient de nombreuses occasions d'obtenir les commentaires des participants et de répondre à leurs questions. Grâce à la démarche participative adoptée par le MATCL, ses formateurs ont pu s'occuper d'autant de préoccupations des participants que possible.

Après les séances de formation, IFES a consulté le MATCL au sujet de la meilleure méthode pour compléter la formation. On a décidé qu'on pourrait améliorer le manuel des préposés aux bureaux de vote en y joignant (comme annexes) les documents électoraux qui seraient distribués dans les bureaux de vote le jour des élections. Les préposés aux bureaux de vote disposeraient ainsi d'un outil de référence précieux.

B. Formation des préposés aux bureaux de vote : évaluation

Objectif 1 *: Augmenter la capacité du personnel du MATCL de former les préposés aux bureaux de vote concernant le processus électoral.*

Indicateurs	Observations
Au moins quatre séances de formation tenues pour le personnel électora.l	IFES a travaillé en étroite collaboration avec le MATCL pour élaborer le programme de formation en fonction du modèle « formation des formateurs ». Par la suite, les 3 et 4 avril, le MATCL a organisé des séances de formation dans chacune des huit régions. IFES a assisté à une séance et a travaillé avec le Comité de Pilotage pour assurer le succès de la formation dans tous les endroits.
Au moins 120 membres du personnel électoral formés.	IFES a appuyé la formation de 118 fonctionnaires chargés de former des agents électoraux dans leur région.
90 % des personnes formées comprennent très clairement les principaux problèmes étudiés dans le cadre de la formation.	Les périodes de questions et réponses générales, tenues à la fin de chaque séance de formation, ont permis de constater que les participants avaient bien saisi les principaux problèmes étudiés dans les séances de formation.

C. Création de capacités institutionnelles (MATCL, Comité de Pilotage, commissions, CAPE)

Comme nous l'avons déjà constaté, le fait que le bureau de l'IFES/Mali se trouvait dans l'immeuble du MATCL a grandement facilité les efforts que l'IFES a faits pour offrir une aide technique au MATCL, aux réunions hebdomadaires du Comité de Pilotage et dans des circonstances moins formelles. Bien que quelques réunions soient tenues avec des représentants de CAPE, IFES a fourni le gros de son aide technique par le biais d'une interaction avec le MATCL et ses commissions car le MATCL jouait un rôle primordial dans l'organisation des élections.

L'équipe IFES a commencé à fournir une aide technique au MATCL tout de suite après l'arrivée de la directrice de projet au Mali vers la fin du mois de janvier. La directrice de projet a d'abord assisté à la réunion hebdomadaire du Comité de Pilotage tenue le 4 février. À cette réunion, elle a commencé à gagner la confiance des membres du comité tout en étudiant l'état des projets électoraux du gouvernement. Par la suite, elle a consulté M. Sissoko, de la CAPE, concernant des affaires budgétaires. IFES a offert un soutien logistique à la CAPE sous forme d'une subvention de 3 000 $.

La directrice de projet de l'IFES a participé activement à une quinzaine des vingt réunions du Comité de Pilotage qu'on a tenues pour discuter des élections communales de 2004. Deux réunions ont eu lieu avant l'arrivée de la directrice au Mali, et trois autres coïncidaient avec ses visites aux projets d'éducation civique aux mois d'avril et de mai.

Le 19 février, IFES a assisté à une réunion entre le MATCL et la communauté des donateurs. À cette réunion, on a distribué des copies d'un calendrier électoral. Le 23 février, la directrice de projet de l'IFES a rencontré les quatre membres de la Commission Administration et Formation du MATCL pour préparer une liste des priorités électorales, un plan d'activités et un budget. La grande priorité était la publication d'un manuel pratique à l'intention des préposés aux bureaux de vote. Ce manuel traitait de plusieurs sujets, y compris la répartition des cartes d'électeur, le fonctionnement des bureaux de vote le jour des élections, et la compilation et le suivi des résultats du scrutin. La commission a attribué ces tâches et a consenti à une autre réunion le 8 mars pour faire le point des progrès réalisés. Dans l'intervalle, les membres de la commission devaient transmettre leurs documents à la directrice de projet de l'IFES pour modification ou révision éventuelle.

La directrice de projet de l'IFES a reçu quelques ébauches de documents au début du mois de mars, et en a analysé et modifié le contenu, au besoin, pendant la première semaine du mois. On a distribué les autres sujets aux représentants du MATCL, pour étude, et la version finale des documents a été présentée à la réunion du Comité de Pilotage du 10 mars. Après une autre évaluation, on a distribué la version définitive à la réunion du Comité de Pilotage du 24 mars.

Pendant la semaine se terminant le 13 mars et avant la distribution du texte final, la directrice de projet de l'IFES a demandé au directeur des finances du MATCL d'obtenir des devis pour l'impression du manuel des préposés aux bureaux de vote. IFES devait participer à la sélection de l'imprimante et du procédé d'impression. On a reçu les premiers devis le 1er avril, et bien que l'on ait modifié le manuel en y joignant plusieurs documents électoraux comme annexes après les séances de formation des préposés aux bureaux de vote du MATCL, tenues les 3 et 4 avril, ce changement n'a pas eu beaucoup d'incidence sur les estimations de prix.

Le 7 avril, le président Amadou Toumani Touré a annoncé que les élections seraient différées encore une fois, du 23 mai au 30 mai. IFES avait donc plus de temps pour faire imprimer et distribuer le manuel tout en fournissant, comme d'habitude, de l'aide technique aux instances électorales au besoin. IFES a choisi une entreprise d'impression, a soumis le manuel et les annexes le 15 avril, et a révisé un premier exemplaire le 19 avril. Le 20 avril, la deuxième version a fait l'objet d'une révision par la directrice de projet de l'IFES et par plusieurs membres du MATCL : le secrétaire général, M. Mamadou Seydou Traoré ; le directeur des finances, le Colonel Sangaré ; et le président de la commission de la formation, M. Boubacar Sow. Le 21 avril, on a remis le texte corrigé à l'imprimeur, qui a réalisé une impression de 15 000 exemplaires.

Au mois de mai, IFES s'est concentré sur les activités d'éducation civique des douze bénéficiaires de subventions particulières. Par conséquent, l'équipe IFES avait peu d'occasions de fournir une assistance technique. Cela était particulièrement vrai pendant la mission d'évaluation globale effectuée par l'équipe, qui a visité toutes les huit provinces à l'extérieur de Bamako vers la fin du mois d'avril et pendant les deux premières semaines de mai. Cependant, la directrice de projet de l'IFES a continué de travailler, dans la mesure du possible, avec les instances électorales. À la réunion du Comité de Pilotage du 28 mai, on présentait un aperçu de tout le travail de préparation effectué par toutes les commissions du MATCL en vue des élections, ainsi que les tactiques d'organisation définitives que les agents du MATCL allaient appliquer au cours des élections elles-mêmes.

Le jour des élections, la directrice de projet de l'IFES et le directeur des subventions ont rejoint l'équipe des observateurs de l'ambassade des États-Unis. En même temps, ils restaient en contact avec les représentants du MATCL, pour informer ces derniers de toute observation ou anomalie qui pourrait servir à améliorer les processus électoraux à l'avenir. Les deux membres de l'équipe IFES ont observé le scrutin dans les six communes du district de Bamako, et ont visité deux bureaux de vote dans chaque commune à l'exception de la commune IV, où ils se sont rendus à un bureau unique. IFES a constaté que le scrutin à Bamako rencontrait peu de problèmes importants. On avait établi les bureaux de vote dans des endroits convenables, et il n'y avait pas de propagande politique, ni dans les bureaux ni aux alentours. Les préposés aux bureaux de vote étaient présents, et semblaient s'occuper des électeurs et exécuter leurs autres fonctions correctement. Cependant, on a constaté quelques problèmes, y compris du tapage à l'extérieur de deux bureaux de vote, qui a interrompu le scrutin. On a rencontré des problèmes aussi dans la distribution des bulletins de vote et d'autre matériel à certains bureaux de vote.

La dernière réunion du Comité de Pilotage à laquelle la directrice de projet de l'IFES a assisté a eu lieu le 4 juin. À cette réunion, on a présenté un aperçu des

activités pendant la journée des élections ainsi que les préparatifs procéduraux pour la soumission du rapport final du MATCL concernant toute la conduite des élections communales. En raison des insuffisances budgétaires entraînées par le report des élections, IFES est parti du Mali avant l'annonce officielle des résultats du scrutin, et ne pouvait pas participer au rapport final du MATCL sur les élections.

D. Création de capacités institutionnelles : évaluation

Objectif 2 *: Augmenter la capacité du Comité de Pilotage du MATCL, des commissions et de la CAPE.*

Indicateurs	Observations
Plan de travail détaillé élaboré en concertation avec le MATCL.	Dès le début du projet, le personnel IFES au Mali a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires du MATCL. On a repéré des domaines prioritaires où l'aide technique s'imposait, et on discutait d'un échéancier pour répondre à ces besoins. La participation aux réunions du Comité de Pilotage a permis à l'IFES de parler régulièrement de son travail avec le MATCL.
Orientation technique en planification stratégique fournie au Comité de Pilotage.	La directrice de projet de l'IFES a participé activement à 15 des 20 réunions du Comité de Pilotage, et y a offert un soutien et des conseils aux instances maliennes. IFES a travaillé très étroitement avec la Commission Administration et Formation sur la révision du manuel électoral et sur la formation des préposés aux élections.
Aide technique fournie à la CAPE sur demande.	IFES a octroyé une subvention de 3 000 $ à la CAPE pour que cet organisme puisse subvenir à ses besoins logistiques. IFES a consulté M. Sissoko, de la CAPE, concernant certains aspects du programme d'éducation civique. En général toutefois, la CAPE était moins active qu'elle n'avait été pour les projets passés de l' IFES. Le gros de l'aide technique de l'IFES a été coordonné et concentré dans le MATCL.

Plusieurs consultations parmi les partis politiques, le MATCL et des organisations de la société civile, organisées par le biais des « cadres de concertation ».	L'équipe IFES n'a pas participé à des réunions des « cadres de concertation » officiels, et n'a pas été informée de tels réunions pendant la période du projet. On avait eu plusieurs réunions avant l'arrivée de la directrice de projet de l'IFES au Mali. Des réunions entre les partis politiques et le Comité de Pilotage avaient lieu régulièrement, mais étaient confidentielles. Toutefois, en plus d'assister régulièrement aux réunions du Comité de Pilotage et du MATCL, IFES a rencontré des organisations de la société civile (bénéficiaires des subventions particulières et autres), la communauté internationale des donateurs et d'autres groupes intéressés, afin de renforcer ses efforts de soutenir le processus électoral au Mali.
Environ 15 000 exemplaires des manuels électoraux produits.	Travaillant en étroite collaboration avec le MATCL, et surtout avec la Commission Administration et Formation, IFES a préparé un manuel pratique amélioré pour les préposés aux élections. IFES a imprimé 15 000 exemplaires du manuel.

V. Programme d'éducation civique

Tel que noté ci-dessus, le MATCL avait financé une campagne d'éducation civique qui a coûté 180 000 $, et était à la recherche de 30 000 $ de plus quand IFES a lancé son projet vers la fin du mois de janvier 2004. Les projets du MATCL ont produit une variété de programmes créatifs d'éducation civique, qui ont atteint une couverture assez large. Cependant, ces efforts ne comprenaient pas de programme ayant pour but spécifique d'augmenter les activités d'éducation civique parmi les femmes et de les encourager à participer au processus électoral. Le programme de l'IFES, financé par USAID, était conçu pour joindre un public cible plus important.

A. Sélection des projets

M. Mamadou Sissoko, coordinateur de la CAPE, avait émis un appel de propositions de subvention à plusieurs dizaines d'organisations de femmes maliennes avant l'arrivée de l'IFES au Mali. Par la suite, USAID et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont soumis un total de quinze (15) propositions à l'IFES avant la fin de janvier. L'équipe IFES a analysé ces premières propositions pendant la deuxième semaine de février, et à son avis, toutes les propositions avaient des problèmes sérieux. En général, les propositions ne visaient pas les objectifs de USAID, ignoraient les restrictions budgétaires et

dépassaient la durée de projet permise. Par conséquent, IFES, en compagnie des représentants de la CAPE, du MATCL et du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), a rencontré des représentants des ONG le 20 février, afin de leur présenter les critères de sélection des projets et de demander aux ONG de modifier leurs propositions pour respecter ces critères. Tout le monde était d'accord pour donner aux ONG une semaine pour ajuster leurs propositions et les soumettre de nouveau au MATCL, qui les transmettrait ensuite à l'IFES.

Chaque ONG devait se conformer aux conditions suivantes :

- être une ONG locale, reconnue officiellement par les instances locales ;
- accepter les exigences financières de l'IFES ainsi que les procédés de gestion de l'IFES et de USAID ; et
- soumettre une proposition de projet relative à la campagne d'éducation civique pour les élections communales de 2004, avec une période de mise en œuvre ne dépassant pas la fin avril 2004.

Chaque proposition devait présenter les données suivantes :

- expérience des élections ou l'équivalent ;
- incidence du projet ;
- budget ;
- méthodologie ;
- capacité de mettre en œuvre le projet ;
- compatibilité avec la stratégie d'éducation civique du MATCL ;
- originalité ;
- groupe(s) cible(s) ; et
- couverture géographique.

Finalement, chaque projet devait :

- contribuer à l'éducation civique des femmes pour les élections communales de 2004, afin d'augmenter leur participation et leur engagement ;
- tenir compte du travail déjà entrepris par le MATCL et ses partenaires dans le domaine de l'éducation civique (p. ex., documents de soutien et outils déjà conçus, testés, validés et appliqués à travers le pays) ;
- tenir compte de la couverture géographique de la campagne nationale d'éducation civique (c.-à-d. si cette couverture avait été forte, moyenne, faible ou inexistante) ; et
- écarter du budget toutes des dépenses administratives, les salaires des membres de l'ONG, et les coûts de production de tissus ou T-shirts.

Ayant reçu 44 propositions révisées, la directrice de projet de l'IFES et le directeur des subventions analysaient chaque proposition pendant la première semaine de mars. Encore une fois, la majorité des ONG manquait de respecter les

critères et les objectifs énoncés par IFES. On a refusé sept propositions parce qu'elles ne respectaient pas les objectifs énoncés, dépassaient la période de mise en œuvre ou exigeaient un budget excessif. Une analyse des 37 autres projets qui restaient a démontré que dans la vaste majorité des cas, la proposition révisée n'était pas autre chose qu'une récapitulation de la proposition originale, avec certaines modifications du budget et de la période de réalisation. Dans un cas seulement, l'auteur de la proposition a suivi la suggestion que les ONG devraient utiliser les outils mis au point dans le cadre de la campagne nationale d'éducation civique.

Il y a eu d'autres observations concernant les propositions révisées, entre autres :

- Les honoraires, frais de transport, dépenses quotidiennes, salaires et autres coûts administratifs absorbaient le gros des budgets proposés.
- Aucune justification n'a été donnée pour la sélection des régions géographiques ciblées, et en général, on a manqué de définir la population qu'on voulait joindre.
- Le montant demandé pour une commune unique était souvent égal au montant demandé pour plusieurs communes ou cercles.
- Certaines propositions portaient sur des emplacements dispersés et très distants les uns des autres, de sorte que le suivi et la révision des projets auraient été extrêmement coûteux et difficiles à faire dans le délai imparti.

À la suite d'une évaluation basée sur les critères présentés au tableau 1 ci-dessous, on a d'abord choisi vingt propositions comme candidates pour la dernière phase de la sélection des projets. Les observations signalées ci-dessus indiquaient que deux projets seulement satisfaisaient les critères à cette étape du processus de sélection. Malgré leur sélection au préalable, les autres projets devaient faire l'objet d'autres modifications avant la sélection définitive. Le 10 mars, on a tenu un atelier d'une demi-journée, à la salle des conférences du MATCL, afin de donner aux vingt ONG qui restaient une formation en conception des projets, et de les aider à corriger leurs autres défauts.

Tableau 1 : critères de sélection des projets	
1	Pertinence, clarté et objectivité des buts et objectifs du projet comparativement à ceux d'IFES-USAID-MATCL
2	Clarté, précision et objectivité des résultats attendus
3	Analyse des coûts et des bénéfices
4	Éléments de preuve provenant des groupes cibles
5	Distribution géographique et pertinence des zones à joindre
6	Population touchée (directement ou indirectement)
7	Budget demandé et contribution de l'ONG
8	Type d'ONG (organisations dirigées par des femmes préférées mais non pas requises)
9	Adéquation des ressources à appliquer et des résultats attendus
10	Les outils et les documents d'appui à utiliser
11	Expérience préalable de l'ONG dans la mise en œuvre de tels projets
12	Procédures et normes pour la gestion et l'administration de l'ONG

Après l'atelier tenu le 10 mars, les organisations sélectionnées au préalable devaient soumettre leurs propositions finales avant le 15 mars. Ensuite, on a basé la sélection définitive de douze projets sur les mêmes critères qu'on avait appliqués au stade de la présélection, mais avec plus de poids accordé à la distribution géographique. Les projets retenus ont donc couvert toutes les huit régions du pays, et aussi le district de Bamako.

B. Formation des ONG

IFES a organisé un atelier à Bamako le 29 mars, pour améliorer les compétences techniques des organisations qui avaient reçu des subventions particulières par l'entremise de l'IFES. En outre, IFES a engagé Mme Mahamadu Ahmadu Maiga, qui avait beaucoup d'expérience dans la formation, pour passer en revue tout le processus de mise en œuvre des projets, surtout au niveau de la gestion financière. Deux représentants de chaque ONG ont assisté à l'atelier, dont les personnes chargées de la gestion financière des projets. Mme Maiga a utilisé une méthodologie participative pour encourager la participation active des participants, qui ont d'ailleurs souligné, dans leurs évaluations, le grand succès de l'atelier.

Le 17 avril, des représentants de neuf ONG ont participé à une deuxième journée de formation à Bamako. Ces ONG disposaient de peu de temps pour réaliser leurs projets, et avaient déjà signalé leur volonté d'utiliser les outils déjà mis au point par la campagne nationale d'éducation civique. Ces outils comprenaient l'enregistrement vidéo d'une pièce de théâtre pédagogique, une cassette avec dix épisodes de dix minutes d'une pièce radiophonique, des textes de conférences et débats publics, une boîte à images, et une cassette de chansons ayant pour thème les campagnes électorales et les élections. Le MATCL a autorisé cette utilisation de son matériel et l'a fourni en quantités suffisantes à l'IFES et aux bénéficiaires

de la subvention. IFES a embauché Mme Mariam Touré Keita, une spécialiste qui avait fait beaucoup de travail sur la campagne nationale d'éducation civique, pour expliquer, aux formateurs/animateurs qui réaliseraient les projets d'éducation civique sur le terrain, l'utilisation opportune et efficace de ce matériel. La formation portait sur une grande quantité d'information en peu de temps, mais les participants ont pu acquérir et démontrer une bonne maîtrise des outils pédagogiques.

C. Mise en oeuvre et surveillance : commentaires généraux

Le 15 avril, les ONG maliennes ont reçu des subventions particulières ayant une valeur totale de 55 767 207 francs CFA (103 213 $ US), et ont lancé l'étape de la mise en œuvre. Le 5 mai, en raison de difficultés avec un virement bancaire, on a dû faire un paiement direct de 2 696 928 francs CFA (4 970 $ US) à un organisme bénéficiaire, Appui à la Femme, à la Jeunesse et à la Décentralisation (AFJD). Le solde de 17 932 234 CFA (33 554 $ US), soit 20 % de chaque subvention particulière, a été versé à la fin du mois de juin et en juillet après une conciliation satisfaisante des rapports financiers et narratifs des bénéficiaires.

La directrice de projet de l'IFES et le directeur des subventions ont entrepris une mission de surveillance entre le 25 avril et le 14 mai. On a prévu des visites à toutes les douze organisations bénéficiaires, et l'équipe IFES a parcouru 6 786 kilomètres (4 217 milles) au cours de sa tournée nationale, qui a compris des visites aux huit régions du Mali. La mission avait pour but d'étudier les progrès réalisés par les ONG maliennes dans la mise en oeuvre de leurs projets, et aussi d'observer et d'évaluer, sur le terrain, ces initiatives d'éducation civique en cours.

Ces visites ont montré que tous les projets avançaient bien en respectant les échéances de mise en oeuvre. En outre, les communautés et les instances rejointes par les ONG ont exprimé leur satisfaction avec les programmes. Les réunions que l'équipe IFES a tenues avec les populations cibles ont indiqué que celles-ci avaient une bonne compréhension des thèmes de base abordés dans la campagne d'éducation civique. Ce succès était attribuable aux séances de formation et d'éducation participatives et aux outils audiovisuels utilisés. Les thèmes de la campagne comprenaient : la démocratie ; la citoyenneté ; le processus électoral, et les défis et les occasions qu'il comporte ; les rôles, responsabilités, droits et devoirs de la citoyenneté ; le scrutin ; la participation des femmes aux élections ; et l'importance d'engager les femmes et les jeunes dans le processus électoral. Les participants se sont intéressés beaucoup à ces thèmes. Pour la plupart d'entre eux, c'était la première fois qu'ils avaient reçu les explications détaillées nécessaires pour bien comprendre la signification de ces thèmes.

Les bénéficiaires des subventions particulières ont utilisé divers moyens pour éduquer leurs groupes cibles : émissions radiophoniques locales et nationales, projections vidéo, télévision nationale, tribunes, affiches, manifestations culturelles et sportives, conférences, débats, musique. Selon les estimations des

partenaires maliens de l'IFES, ces nombreuses initiatives d'éducation civique ont touché, directement ou indirectement, au moins un quart de la population nationale. L'utilisation des langues locales était indispensable pour assurer le succès de la campagne. On a employé, entre autres, les langues suivantes : le bambara (bamanan), le bozo, le dogon, le fulfulde (peulh), le sonrhai et le tamacheq. Le tableau 2 ci-dessous présente une liste des activités poursuivies par chaque organisation bénéficiaire.

Tableau 2 : activités des organisations bénéficiaires

Organisation	Activités principales
AADEC	• Diffusion de 42 heures d'émissions d'éducation civique à la station de radio locale dans la ville de Kati. Ces émissions ont rejoint un public estimatif de 6 000 à 7 000 personnes. • Organisation de 49 assemblées publiques pour encourager la participation des électeurs. Il y a eu quinze séances où l'on a présenté une vidéo avec des discussions après, et 34 séances où des discussions avaient lieu après la présentation d'une cassette audio. Ces manifestations ont eu lieu dans 38 villages.
AFJD	• AFJD utilisait des documents audiovisuels et des discussions participatives pour éduquer les femmes dans quatre communes. Environ 200 femmes ont participé aux ateliers, qui duraient entre deux et quatre jours. On a formé ces participantes à partager leur savoir avec des groupes de femmes et d'autres organismes dans leurs communautés respectives.
AMAN–DPS	• À quatre occasions, l'organisme a utilisé des pièces de théâtre pour présenter certains thèmes d'éducation civique. On s'est servi aussi des tambours traditionnels pour appuyer dix manifestations d'éducation civique. Finalement, on a loué une petite caravane de chameaux pour mobiliser la population et faire valoir le projet. • On a diffusé 96 messages éducatifs et 24 émissions pédagogiques plus longues sur deux stations de radio locales.
APEF	• La personne chargée de la coordination du projet de l'APEF a dirigé des débats concernant la participation des femmes au processus électoral. Les trois stations de radio diffusant dans le cercle de Dioila ont présenté ces débats. Au cours du projet, ces stations ont diffusé également 60 messages

	d'éducation civique. • L'APEF a organisé six journées de formation des formateurs où deux spécialistes de Bamako ont animé une série de discussions concernant la décentralisation, la citoyenneté, les élections et le rôle des femmes. Parmi les participants, on retrouvait 50 formateurs embauchés dans la localité et sept formateurs de Bamako. À leur tour, ces 57 formateurs ont offert une formation en éducation civique aux populations de 25 villages, et ont utilisé bon nombre d'outils mis au point par la campagne nationale d'éducation civique. L'APEF a mis en valeur des danses et chansons traditionnelles ainsi que d'autres manifestations culturelles et sportives pour atteindre une plus grande proportion de la population régionale.
ASM	• ASM a formé quatre animateurs de la station de radio locale et les ont envoyé à 25 villages où ils ont animé, dans des groupes de femmes et de jeunes, des discussions concernant les élections à venir. • ASM a organisé neuf conférences (une conférence dans chacune des neuf village les plus importants) pour promouvoir la participation des femmes au processus électoral, le processus du scrutin, etc. • Dix débats ont été organisés et diffusés sur la station de radio locale. • On a organisé 60 présentations d'une video éducative, suivies par des débats concernant la décentralisation et le processus électoral.
CAFO	• CAFO a organisé six assemblées générales (une dans chacune des communes de Bamako) où l'on s'est servi du folklore, de la musique et d'autres outils pour encourager les femmes à voter. • On a organisé une manifestation pour encourager les femmes à s'engager davantage dans le processus politique. Cette manifestation a attiré des femmes, dont le nombre a été estimé à 1 000, ainsi que des représentants des partis politiques, des candidates, les médias et les partenaires internationaux. • On a organisé et participé à une émission de télévision diffusée à l'échelle nationale, où des discussions ont eu lieu concernant les élections communales.

CEPROCIDE	• Pendant toute la période de mise en œuvre du projet de 40 jours, on a diffusé, sur les trois stations de radio locales, la pièce de théâtre de la campagne nationale d'éducation civique. On a rejoint ainsi des publics dans 23 des 26 communes dans le cercle. • On a présenté une vidéo éducative dans toutes les 26 communes, suivie par des discussions publiques des questions pertinentes.
CEFAAR	• On a organisé treize séminaires de formation participative de trois journées (dans trois langues locales) où plusieurs questions d'éducation civique ont été abordées. Une quarantaine de femmes ont participé à chaque séance en moyenne (560 au total). • On a formé les participants à éduquer les femmes, dans leurs communautés respectives, concernant l'importance de voter et le rôle des femmes dans le processus politique.
FDS	• On a diffusé, à la radio locale, quatre messages éducatifs par jour pendant 26 jours, soit un total de 104 messages. • On a organisé deux débats diffusés à la radio locale. • Cinq équipes de formateurs ont transmis le message d'éducation civique à 20 villages. À cette fin, ils ont utilisé des vidéos éducatives suivies par des discussions publiques. Cette manifestation culturelle a compris l'éducation basée sur l'utilisation d'une boîte à images ainsi que des débats/conférences. On a mis en œuvre les trois démarches pédagogiques dans chaque village.
Association Gakassineye	• Cette organisation a organisé un atelier de formation des formateurs qui a produit une centaine de formateurs en éducation civique pour quatre communes. • On a organisé 56 discussions participatives dans quatorze villages différents (il y a eu quatre séances par village). • En collaboration avec une station de radio locale, l'ONG a enregistré une émission éducative destinée à promouvoir la participation des électeurs. On a diffusé cette émission plusieurs fois, et quatorze enregistrements de l'émission sur cassette ont été distribués dans la région.

Golé Siré	• À des assemblées générales organisées dans huit quartiers de la Commune V à Bamako, 50 à 200 personnes ont assisté à des débats sur les thèmes principaux de la campagne d'éducation civique. On y a mis l'accent sur les femmes et les jeunes. • On a formé des animateurs pour chacune des huit quartiers. Par la suite, ces personnes ont animé une série de discussions avec des groupes de femmes et de jeunes. • On a organisé dix émissions radiophoniques sur deux stations de radio à Bamako.
Woïye Kondeye	• On a organisé des assemblées générales dans les communes de N'Gorkou et Soumpi. Au moins 314 personnes y ont assisté. Les assemblées ont mis l'accent sur l'importance de la participation des femmes aux élections communales et sur le rôle des femmes dans la démocratie malienne. Des délégués de chacun des 76 villages dans les communes ont participé aux assemblées, et on les a chargés de partager leur nouveau savoir avec leurs assemblées villageoises respectives. • On a organisé trois émissions radiophoniques sur les thèmes suivants : la mobilisation des femmes et le soutien des femmes candidates aux élections de 2004, le rôle des femmes dans le gouvernement local et les obstacles que les femmes rencontrent en cherchant à faire valoir leurs droits comme citoyennes. On a diffusé chaque émission deux fois par jour pendant sept jours.

La mission de surveillance a constaté que la mise en œuvre de tous les projets avançait bien par rapport aux échéances approuvées, à l'exception du projet AFJD près de Kayes. Des difficultés provoquées par l'interruption d'un virement bancaire ont retardé le lancement du projet AFJD. Les organisations bénéficiaires des subventions particulières ont réussi à réaliser leurs projets malgré des problèmes sérieux — logistiques et autres — y compris les suivants :

- Le manque de chemins menant à quelques villages et localités rendait les déplacements difficiles.
- En raison des difficultés de transport, on ne pouvait parvenir à certains villages avec le matériel video. Par conséquent, les animateurs du projet ont dû faire preuve de souplesse dans leurs méthodes de présentation.
- Des taux élevés d'analphabétisme ont fait que certaines populations ne pouvaient profiter des documents d'appui disponibles.

- La plupart des activités de formation ont eu lieu le soir car une majorité des populations visées travaillait pendant la journée (dans les champs, à domicile, etc.). Les séances du soir ont donc permis aux ONG de joindre le plus grand nombre de personnes. Cependant, cette situation a obligé les animateurs des ONG à faire face à des contraintes de temps supplémentaires.
- Dans la plupart des villages, il n'y avait pas de moyens de communication. Par conséquent, le personnel de projet ne pouvait pas joindre ses collègues sur le terrain et au quartier général.

Les communautés bénéficiaires se sont dites intéressées et satisfaites par les projets d'éducation civique. Cependant, dans le cadre de la mission de surveillance, on a constaté certains problèmes. Plusieurs participants étaient d'avis que les projets, bien que très pertinents pour répondre à leurs besoins et bien conçus en général, arrivaient trop tard dans le processus électoral, et par conséquent, on ne pouvait pas en profiter complètement. En particulier, certains projets aidaient à éduquer les participants concernant les candidatures et les procédures que devaient suivre ceux et celles qui voulaient se présenter comme candidats aux élections, en insistant sur la participation des femmes et des jeunes. Malheureusement, le délai d'enregistrement des candidats avait déjà passé avant la mise en œuvre du projet. En conséquence, les personnes que la campagne d'éducation civique incitait à devenir candidats aux élections communales n'étaient pas en mesure de le faire.

Le programme d'éducation civique de l'IFES, bien qu'en vigueur dans toutes les régions du Mali, ne pouvait joindre directement toutes les 703 communes du pays. Cependant, de nombreuses communes étaient au courant des programmes de l'IFES dans les régions avoisinantes, et ont maintes fois exprimé le désir de participer à des projets futurs. En outre, les bénéficiaires des subventions particulières de l'IFES ont rapporté que de nombreuses populations locales (et les ONG elles-mêmes) espéraient que ces programmes deviendraient des activités régulières, plutôt que d'être mis en œuvre immédiatement avant les élections. Évidemment, la bases réclame plus d'éducation civique.

La campagne d'éducation civique poursuivie par IFES et ses douze partenaires maliens a été bien médiatisée sur les plans local et national. Les activités de Golé Siré et de la CAFO, les deux partenaires de l'IFES dans le district de Bamako, ont attiré l'attention des stations de radio et de télévision ainsi que des journaux. Par ailleurs, le travail de l'organisation AMAN-DPS dans la huitième région du Mali, au Nord, a fait l'objet d'un reportage dans le journal national *L'Essor*.

D. Programme d'éducation civique : évaluation

***Objectif 3** : Augmenter la capacité de certaines organisations de femmes sélectionnées de poursuivre des activités d'éducation civique.*

Indicateurs	Observations
Au moins deux séances de formation visant les organisations de femmes sont offertes dans les régions rurales et urbaines.	IFES a organisé deux ateliers pour les 12 ONG maliennes choisies (le 29 mars et le 17 avril). Dans le premier atelier, on a passé en revue tout le processus de mise en œuvre des projets ; dans le deuxième, on s'est concentré sur les compétences et techniques nécessaires pour mener à bien la campagne d'éducation civique (p. ex., habilités d'animation, etc.)
Au moins 10 organisations de femmes sont formées à offrir des programmes d'éducation civique.	Tel que décrit ci-dessus, le deuxième des deux ateliers que l'IFES a organisé pour les ONG maliennes mettait l'accent sur la formation pour les programmes d'éducation civique.
80 % des bénéficiaires de la formation disent qu'ils comprennent mieux les grandes questions abordées.	Par leur participation active et enthousiaste aux séances de formation, les représentants des ONG ont démontré qu'ils avaient acquis et pouvaient utiliser les compétences nécessaires pour la bonne réalisation de leurs projets.
Au moins 10 organisations de femmes réalisent des programmes d'éducation civique.	Douze ONG maliennes ont réalisé des programmes d'éducation civique, et ce, dans toutes les huit régions et dans le district de Bamako.

***Objectif 4** : Encourager la participation des femmes maliennes au processus politique.*

Indicateurs	Observations
Au moins 10 programmes d'éducation civique sont offerts par des organisations de femmes locales, dans cinq langues locales.	Douze ONG maliennes ont réalisé des programmes d'éducation civique, et ce, dans toutes les huit régions et dans le district de Bamako. Ces projets ont mis en valeur des langues locales dont le bambara (bamanan), le bozo, le dogon, le fulfulde (peulh), le sonrhai et le tamacheq.
Au moins 60 stations de radio diffusent des messages d'éducation civique.	On a diffusé des messages sur au moins 26 stations de radio locales, régionales et nationales. Ce chiffre correspond au nombre de stations diffusant dans les régions couvertes par les partenaires maliens de l'IFES.
Plusieurs matériaux d'éducation civique sont élaborés.	Suivant des consultations avec USAID et le MATCL, IFES et neuf de ces partenaires maliens ont décidé d'utiliser les matériaux

	produits par la campagne nationale d'éducation civique du gouvernement malien. Ces documents ont été complétés par d'autres matériaux éducatifs élaborés par les douze ONG suivant les besoins de leurs populations cibles respectives.

VI. Conclusions

A. Aide technique

Malgré le retard de quelques semaines, on a vite réalisé le projet IFES-Mali en vue d'appuyer le système de gestion des élections déjà en place. Le MATCL a généreusement offert des bureaux dans ses immeubles, ce qui a grandement facilité les efforts consacrés par IFES à fournir une aide technique tout au long du projet. IFES croit que le présent rapport de ses activités au Mali indique qu'il a atteint ses objectifs et a utilisé tous les moyens à sa disposition pour rehausser les capacités des instances électorales maliennes.

Au départ, IFES a collaboré directement avec la commission de la formation, et a contribué ainsi à la conception et à la vérification de divers outils de soutien technique employés au cours des différents stades du processus électoral, officiellement et officieusement. La participation de l'IFES aux réunions du Comité de Pilotage lui a permis de se tenir au courant de l'évolution des préparatifs électoraux, à tous les niveaux.

IFES doit saluer les efforts du MATCL, qui a tout fait pour créer des conditions propices qui assureraient le succès des élections de 2004. On a recruté les chefs des différentes commissions électorales en fonction de leur compétences, et l'on a fait preuve de rigueur, mais aussi de tact, en dirigeant le travail du Comité de Pilotage. Chaque commission s'est vu attribuer ses tâches lors des séances hebdomadaires, et un suivi diligent de l'exécution de ces tâches a assuré l'avancement des préparatifs à tous les niveaux, simultanément.

La Commission des finances a bien assumé ses responsabilités pour l'acquisition du matériel, et a surveillé la distribution rapide des fonds électoraux. Pour sa part, la Commission des communications a assuré une bonne couverture médiatique des différentes étapes du processus employant de nombreuses méthodes, à la fois diverses et originales, pour rejoindre le public. Il convient aussi de mentionner la production en direct d'une émission télévisée pendant la soirée des élections, qu'on a diffusée le lendemain. Par ailleurs, la Commission de la logistique s'est distinguée par sa grande capacité d'organisation et sa méthode rapide de distribuer le matériel électoral.

La Commission de la formation et de l'administration s'est bien acquittée de son mandat de produire l'ensemble des formulaires, guides et directives dont on avait

besoin. Cependant, la Commission ne pouvait pas assurer un suivi adéquat pour le programme de formation à travers le pays. IFES croit qu'on confie trop de tâches à cette commission, une équipe de quatre personnes qui gardent leurs postes respectifs au sein du MATCL. En effet, la commission assume plusieurs tâches d'envergure : la mise en œuvre des décisions juridiques et administratives du MATCL ; la conception, la supervision et le contrôle des tâches et des responsabilités confiées aux instances administratives régionales, locales et communales ; et la conception et l'exécution de programmes de formation pertinents pour les instances électorales. IFES recommande que les activités de cette commission soient réétudiées pour s'assurer que la commission pourra s'acquitter de sa mission avec succès lors des élections futures.

Les représentants du MATCL et de la CAPE on très souvent exprimé leur reconnaissance pour le travail effectué par IFES au Mali, sur le plan technique et aussi du côté financier. La contribution d'argent a appuyé le renforcement des institutions électorales en place ainsi que le programme national de formation. La directrice de projet de l'IFES a bénéficié d'une excellente collaboration avec tous ses interlocuteurs ainsi que de l'appui soutenu du MATCL et de USAID, ce qui a grandement facilité son travail au Mali.

IFES croit que le Mali a pris un grand pas vers le renforcement et l'amélioration de sa démocratie. Toutefois, IFES recommande qu'on songe à créer un organisme permanent indépendant chargé de surveiller tous les aspects du processus électoral. L'établissement d'une CENI permanente serait un pas important vers l'institutionnalisation de la démocratie au Mali. La CENI est chargée notamment de superviser la révision et l'établissement des listes des électeurs. Toutefois, selon l'article 31 de la loi électorale du Mali, la mise à jour annuelle de la liste des électeurs doit se faire entre le 1er septembre et le 31 décembre. Les quinze membres de la CENI chargés de superviser les élections communales de 2004 n'ont été nommés que le 13 février 2004. Autrement dit, la CENI n'existait pas au moment de la révision de la liste des électeurs. La création d'une CENI permanente éviterait la répétition de cette situation où un organisme est chargé de superviser quelque chose qui a eu lieu avant l'établissement de l'organisme.

Finalement, il semblait que certaines affaires étaient encore à régler quand IFES a mis fin à sa présence sur le terrain. En effet, des contraintes budgétaires avaient empêché la prolongation de la mission pour assez de temps pour permettre une analyse détaillée du processus électoral dans son ensemble ainsi que la compilation des résultats.

B. Projets d'éducation civique

Les douze partenaires de l'IFES ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance au sujet de l'aide financière qu'ils avaient reçue. Malgré les contraintes de temps et l'infrastructure lacunaire du Mali, les projets ont suscité beaucoup d'enthousiasme chez les populations locales et ont fait naître le désir

d'apprendre davantage à ce sujet, surtout chez les habitants des régions très éloignées.

Les subventions octroyées aux douze ONG maliennes sélectionnées ont aidé la mise en œuvre de projets choisis en vue de couvrir toutes les huit régions administratives du Mali ainsi que le district de Bamako. Grâce aux outils retenus, les projets pouvaient viser divers aspects de la démocratie, la citoyenneté, les enjeux des élections, l'incidence de la décentralisation et le processus du scrutin. Les instances dans les communautés concernées ont bien apprécié les projets et les ont accueillis, exprimant leur intérêt personnel et leur engagement pour la mise en œuvre des programmes. Même si les femmes constituaient la population cible de départ, des communautés entières ont participé activement aux programmes, comme IFES a pu le constater lors de ses visites sur le terrain.

IFES croit que les activités poursuivies conjointement avec les projets d'éducation civique ont exercé une influence certaine sur les communautés où on les avait réalisés. Entre autres, les projets ont contribué à une hausse importante des taux de participation des électeurs. Il serait donc souhaitable de continuer le soutien financier de tels projets et d'envisager des projets à plus long terme.

IFES a reçu beaucoup de commentaires des organismes bénéficiaires des subventions particulières. Ces organisations ont conclu, à l'unanimité, qu'il faut réaliser des projets de plus longue haleine afin de faire naître une vrai compréhension de la décentralisation et une appréciation du rôle des femmes dans la démocratie malienne. Lorsque les femmes du Mali sont bien informées et éduquées concernant leurs droits, leurs devoirs, leurs rôles et responsabilités ainsi que le processus électoral et la décentralisation, elles sont aussi capables que les hommes maliens de se mobiliser et de participer à la gestion de leurs affaires locales. Pour atteindre ce but, **une action soutenue est nécessaire**, sous forme de programmes continus d'éducation civique. Les programmes de ce genre servent non seulement à éduquer les femmes, mais aussi à aider les hommes à comprendre l'importance de l'engagement des femmes dans la prise de décisions. Ainsi, les rôles des femmes sont mieux appréciés et les hommes sont plus enclins à accorder une place aux femmes dans le processus décisionnel. **L'efficacité des projets d'éducation civique en accomplissant le résultat à long terme dépend de leur durée et de leur envergure.** Les programmes qui durent plus longtemps et visent un public plus vaste ont naturellement une incidence plus soutenue sur les populations cibles.

Il est important d'affecter assez de temps et de ressources à l'évaluation des projets d'éducation civique après leur réalisation, afin d'en analyser l'influence et de retirer quelques leçons pour les programmes futurs. La période d'un peu plus de quatre mois qu'IFES a passée au Mali ne suffisait pas à faire une évaluation complète des projets d'éducation civique.

VII. Recommandations

A. Recommandations pour l'amélioration continue du processus électoral

Mesures à court terme :

1) L'État malien et la communauté internationale devraient continuer d'offrir un soutien aux fonctionnaires du MATCL chargés de l'organisation des élections, et devraient collaborer étroitement avec eux.
2) Le gouvernement devrait maintenir des mécanismes de soutien tels que la CAPE, le Comité de Pilotage et les commissions.
3) Le gouvernement et la communauté des donateurs devraient utiliser les services de la société civile pour effectuer la formation des préposés aux élections.

Mesures à long terme :

1) Le gouvernement malien devrait envisager la création d'une CENI permanente pour superviser l'organisation et la conduite des élections. Cette commission devrait être tout à fait indépendante du gouvernement et des partis politiques, et devrait être maîtresse de son propre budget. La CENI qui a supervisé les élections de 2004 n'était nommée que le 13 février 2004. Par conséquent, elle ne pouvait pas superviser les premières phases du processus d'organisation des élections dont la révision de la liste des électeurs. La création d'une CENI permanente assurerait une meilleure supervision du processus électoral.
2) Le gouvernement malien, avec le soutien de la communauté des donateurs, devrait envisager l'élaboration continue d'un bassin d'agents électoraux bien formés, disponibles pour l'administration des bureaux de vote.
3) Le gouvernement malien et la communauté des donateurs devraient permettre la mise en œuvre de projets d'éducation civique de longue haleine. De tels projets aideront à faire naître une compréhension plus profonde et une plus grande reconnaissance de l'importance de la participation féminine à la prise de décisions aux niveaux local, régional et national. Tel que noté dans la section des conclusions ci-dessus, les projets de plus longue durée et d'une plus grande envergure sont plus aptes à provoquer un changement permanent des comportements qui, à l'heure actuelle, diminuent la participation des femmes aux élections et au processus décisionnel.

Mesures à prendre pendant les périodes électorales :

1) Le gouvernement malien devrait libérer les fonctionnaires responsables des différentes commissions de leurs fonctions régulières au MATCL.
2) Le gouvernement malien devrait alléger la charge de travail de la Commission Administration et Formation en créant deux commissions distinctes. Une commission aurait pour seul mandat « la conception et la mise en œuvre de programmes de formation pour le pays entier », tandis que l'autre s'occuperait des autres tâches administratives.
3) Avec le soutien financier de la communauté des donateurs, le gouvernement malien devrait intensifier la formation de tous les agents

électoraux par le biais de séances de formation axées sur les jeux de rôles pratiques et l'utilisation d'un matériel d'apprentissage adapté.

4) Le gouvernement malien devrait normaliser la rémunération versée aux présidents des bureaux de vote et aux cellules de la CENI, afin d'éviter les retraits de membres du personnel clés à la dernière minute. Plusieurs présidents de bureaux de vote auraient démissionné afin de travailler avec la CENI, qui offrait une indemnité journalière plus élevée.

B. Recommandations pour le soutien des projets d'éducation civique

1) Le gouvernement malien et la communauté des donateurs devraient recourir régulièrement aux ONG pour la promotion de l'éducation de la population générale sur une grande diversité de sujets.
2) Pendant les périodes électorales, la communauté des donateurs devrait confirmer le lancement de projets d'éducation civique pendant les quatre mois précédant les élections.
3) Les donateurs devraient essayer de rencontrer des bénéficiaires éventuels de subventions particulières avant la soumission des propositions de projet d'éducation civique. On pourrait ainsi épargner à toutes les parties le travail superflu entraîné par des propositions qui ne répondent pas aux critères de sélection ni n'en tiennent pas compte.
4) S'il y a une pénurie de ressources et on n'a pas assez de temps pour s'engager dans un long processus de sélection, les donateurs devraient chercher des occasions d'exploiter les acquis et profiter ainsi de l'effet de levier. Par exemple, si l'on peut se procurer un matériel didactique à une source externe, tel que le ministère, on devrait inciter les organismes bénéficiaires éventuels à intégrer ce matériel à leurs propositions.

Annexe I - IFES au Mali

Le travail de l'IFES au Mali a commencé en 1991 avec l'organisation d'une évaluation technique avant les premières élections pluralistes et concurrentielles au mois de janvier 1992. Après l'évaluation, IFES a établi son premier bureau local africain au Mali, pour appuyer les cinq élections nationales tenues au pays en 1992. En 1997-98, IFES a poursuivi la formation des préposés aux bureaux de vote, l'observation des élections et la mise en œuvre de programmes d'éducation des électeurs. En outre, IFES a collaboré avec la commission des élections pour concevoir et établir une base de données centralisée des candidats et des résultats pour les élections communales de juin 1998. En 1999, IFES est revenu au Mali pour réaliser un programme conjoint d'éducation des électeurs et de formation des médias. En 2001 et 2002, IFES a entrepris un programme à plusieurs dimensions — notamment la formation au processus électoral et l'éducation civique — en vue d'appuyer les présidentielles maliennes de 2002.

Le programme d'aide technique de 2001-02 a reçu des crédits de USAID par l'entremise du Consortium for Elections and Political Processes Strengthening (CEPPS). CEPPS comprend IFES, le National Democratic Institute for International Affairs (NDI) et le International Republican Institute (IRI). Le NDI, en travaillant auprès des partis politiques du Mali dans le but de promouvoir les candidatures de femmes, a complété le travail de l'IFES sur la participation des femmes aux élections en 2004. Ces efforts conjoints ont encouragé la pleine participation des femmes à la démocratie malienne, comme électrices et comme candidates. Ces initiatives ont augmenté le nombre de candidates aux élections de mai 2004, comparativement aux élections précédentes. En effet, douze pour cent des 74 672 personnes qui ont posé leur candidature en mai 2004 étaient des femmes. Cette croissance s'est produite dans toutes les régions du pays, et plus de femmes ont été élues que dans toutes les élections précédentes.

Annexe II – Partenaires de l'IFES au Mali

Le tableau suivant présente les douze organisations maliennes qui, en 2004, ont reçu de l'IFES des subventions d'éducation civique.

Acronyme	Appellation	Emplacement du projet
AADEC	Association d'Appui à l'Auto Développement Communautaire	Koulikoro (4 communes rurales dans le cercle de Kati)
AFJD	Appui à la Femme, à la Jeunesse et à la Décentralisation	Kayes (Toukoto, Kita, Nioro)
AMAN–DPS	Association Malienne des Amis de la Nature – Dynamique pour le Progrès Social	Kidal (4 cercles)
APEF	Association pour la Promotion Économique de la Femme	Koulikoro (25 villages dans le cercle de Dioila)
ASM	Aide au Sahel Mali	Mopti (22 villages dans la commune rurale de Diallassagou, cercle de Bankass)
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines	6 communes dans le district de Bamako
CEPROCIDE	Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base	Sikasso (26 communes dans le cercle de Bougouni)
CEFAAR	Centre d'Étude, de Formation et d'Appui à l'Auto-Promotion Rurale	Mopti (communes rurales de Dandoufagala et de Madiama dans le cercle de Djenné)
FDS	Fondation pour le Développement au Sahel	Ségou (20 villages dans 4 communes, dans le cercle de San)
Association Gakassineye	Société Coopérative des Femmes d'Ansongo Gakassineye	Gao (communes d'Ansongo, Bara, Bourra et Ouattagouna dans le cercle d'Ansongo)
Golé Siré	ONG Golé Siré	Bamako (Commune V)
Woïye Kondeye	ONG Woïye Kondeye	Timbouctou (communes de N'Gorkou et de Soumpi, cercle de Niafunké)

Annexe III – l'infrastructure électorale du Mali

L'administration des élections au Mali engage plusieurs établissements gouvernementaux et non gouvernementaux. La principale instance responsable de l'organisation et de la mise en œuvre des élections est le **Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)**. Le travail du ministère est appuyé par la **Délégation Générale des Élections (DGE)** et par la **Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)**. Le processus électoral et les résultats du scrutin sont vérifiés par la CENI.

I. Comité Interministériel de Suivi du Processus Électoral

Le MATCL préside le Comité Interministériel, que le gouvernement malien a créé par décret le 1er mars 2004.[2] La Cellule d'Appui au Processus Électoral (CAPE) sert de secrétariat pour le comité. Le Comité Interministériel a pour but d'assurer la bonne organisation des élections, de coordonner les efforts des nombreux services ministériels engagés dans les préparatifs pour les élections, et de proposer au gouvernement des actions et des idées qui puissent assurer la bonne conduite des élections. Les membres de ce comité de dix personnes sont le premier ministre (président du Comité Interministériel), le ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (vice-président) et huit autres ministres. Le comité se réunit au moins une fois par mois.

II. Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)

Le MATCL joue un rôle primordial dans l'organisation et la conduite des élections au Mali. L'article 17 de la section 3 du chapitre 1 de la loi électorale malienne confie au MATCL la responsabilité de préparer et mettre en œuvre les élections communales, les présidentielles, les législatives et les référendums constitutionnels. Ce travail comprend des arrangements techniques, la préparation du matériel électoral et l'organisation des bureaux de vote. Pour s'acquitter de ces responsabilités, le MATCL emploie deux entités qui travaillent sous sa supervision directe, soit le Comité de Pilotage d'Organisation des Élections (le Comité de Pilotage) et la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI).

A. Comité de Pilotage d'Organisation des Élections (Comité de Pilotage)

Présidé par le secrétaire général du MATCL, le Comité de Pilotage comprend des conseillers et des hauts fonctionnaires du MATCL, des représentants des ministères des Affaires Extérieures, de la Sécurité, de la Justice, des Finances, du Transport et des Communications. La Direction Nationale de l'Intérieur sert de secrétariat pour le Comité de Pilotage. Des comités techniques dans les régions, les communes, les ambassades et les consulats appuient les efforts du Comité de Pilotage.

Cinq commissions ont été créées par décret ministériel le 13 février 2004.[3] On les a créées pour appuyer la Comité de Pilotage dans son rôle d'établissement

[2] Décret n° 00-055/P-RM, 1er mars 2004. Des décrets antérieurs avaient créé des comités semblables pour les élections précédentes.
[3] MATCL, Note de Service No. 0253/MATCL-SG.

principal responsable de la bonne conduite des élections communales. Toutes les commissions relevaient directement du Comité de Pilotage. Elles étaient les suivantes :

1. Commission Administration et Formation (CAF)
La CAF est chargée des dossiers suivants :

- préparation des activités électorales juridiques et administratives qui relèvent de la juridiction du MATCL ;
- conception des actions pour les instances régionales, locales et communales ;
- supervision et contrôle des activités de ces instances administratives dans la préparation et la conduite des élections ;
- conception et mise en œuvre d'activités de formation pour les préposés aux bureaux de vote et pour d'autres agents électoraux ;
- coordination des actions des autres partenaires engagés dans le processus électoral ; et
- gestion des observateurs des élections.

La CAF est la commission responsable des aspects les plus critiques des élections démocratiques au Mali. Elle est présidée par M. Boubacar Sow, Directeur National de l'Intérieur (c.-à-d. chef de la DNI).

2. Commission des Finances
La Commission des Finances est responsable de la gestion financière du processus électoral. Ce travail comprend la gestion des achats et des dépenses, l'administration du budget pour le processus électoral, et la comptabilisation de tout le matériel acquis pendant le processus électoral. Le Directeur de l'Administration et des Finances du MATCL dirige une commission de six membres. On y trouve des professionnels du Ministère de l'Économie et des Finances et de la DNI.

3. Commission de la Logistique
La Commission de la Logistique est chargée de repérer et de relever les défis logistiques, y compris la distribution du matériel d'inscription et du matériel électoral à l'échelle nationale. En outre, la Commission gère le matériel acquis au cours du processus électoral. Le MATCL utilise des ressources publiques et privées pour accomplir ces tâches. Le Directeur National Adjoint de l'Intérieur préside cette commission, qui a 12 membres.

4. Commission des Communications
La Commission des Communications supervise l'éducation des électeurs, et explique à la population les différentes étapes du processus électoral. Des représentants des médias de radiodiffusion et de la presse écrite siègent à la commission, qui a huit membres, afin de faciliter de bonnes

communications entre le MATCL et la presse. Le MATCL maintient un contact journalier avec ses sous-unités administratives à travers le pays à l'aide de la radio, du téléphone et du télécopieur.

La Commission des Communications est responsable des activités suivantes :

- conception et mise en œuvre d'une stratégie de communications ;
- gestion des relations avec le Comité pour l'Accès Égal aux Medias d'État et avec d'autres organismes de la presse;
- organisation de la transmission de l'information entre le MATCL et les instances administratives locales ;
- collecte centralisée des données provenant des nombreux districts électoraux du Mali ; et
- relations avec les médias.

5. Commission de la Sécurité

La Commission de la Sécurité est responsable de la création d'un plan pour assurer la sécurité des élections communales. Ce plan concerne les activités préparatoires, le scrutin, et la sécurité des bulletins de vote et de l'autre matériel électoral. Le plan exige surtout la coordination des instances administratives et des forces de sécurité. La commission, qui a six membres, réunit des professionnels chevronnés de la police malienne, de la gendarmerie et des forces militaires.

B. Direction Nationale de l'Intérieur

On a récemment réorganisé et décentralisé le gouvernement malien, ce qui a fait de la DNI le point central de contact entre le MATCL et tous les organismes de personnes élues directement ou indirectement à travers le pays. Par consequent, la DNI est l'interface principale entre l'administration centrale et les représentants de l'État malien nommés aux différents paliers de gouvernement : régional, cercle, communal/local. La DNI est donc la principale direction opérationnelle engagée dans l'organisation et la gestion des élections. La DNI sert de secrétariat pour le Comité de Pilotage, dont le directeur de la DNI est également membre. En outre, le directeur préside la Commission Administration et Formation. Des membres clés du personnel siègent également à chacune des cinq commissions du Comité de Pilotage.

C. Délégation Générale aux Élections (DGE)

L'article 16 de la section 2 du chapitre 2 de la loi malienne décrit la structure et l'autorité de la DGE. Le président du Mali nomme le délégué et l'adjoint qui dirigent la DGE. La DGE aide la CENI à accomplir sa mission, et elle est la principale entité chargée d'élaborer et de gérer la liste des électeurs, de préparer les cartes d'électeur et d'assurer le financement public des partis politiques. Le décret 00620/P-RM, émis le 14 décembre 2000, fixe le mandate de la DGE, décrit

son personnel et prévoit sa croissance jusqu'à l'année 2006 (62 membres du personnel). La DGE n'est habilitée ni à faire des règles ni à les faire respecter.[4]

D. Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)

La loi sur les élections définit la structure et les responsabilités de la CENI.[5] La commission a quinze membres nommés selon la formule suivante :

- six membres nommés par les partis politiques, répartis équitablement entre les partis de la majorité et les partis de l'opposition[6];
- un membre désigné par les organismes religieux du pays ;
- un membre désigné par l'Union Indépendante des Magistrats ;
- un membres désigné par le Conseil des Avocats;
- un membre désigné par les Associations pour la Défense des Droits de la Personne ;
- un membre désigné par l'Association des Organisations des Femmes.

Les membres de la CENI pour les élections communales de 2004 ont été nommés par décret présidentiel le 13 février 2004. La commission comprenait trois femmes et douze hommes.[7]

La responsabilité principale de la CENI est de superviser et de vérifier les opérations relatives aux élections communales, aux législatives et aux présidentielles ainsi qu'aux référendums nationaux. Ce travail comprend notamment la supervision et la bonne exécution des opérations suivantes :

- la révision de la liste des électeurs ;
- la préparation et la gestion des listes de candidats ;
- la production et la distribution des cartes d'électeur ;
- la distribution du matériel électoral ;
- la conduite de la campagne électorale ;
- les opérations de scrutin ;
- le dépouillement des votes et la proclamation des résultats.

La CENI gère également l'observation nationale et internationale des élections.

Les branches de la CENI dans le district de Bamako et dans les cercles et communes du Mali sont composées chacune de six membres. En outre, chaque ambassade ou consulat malien a trois représentants de la CENI. La CENI et ses

[4] Décret présidentiel n° 00620/P-RM du 14 décembre 2000, *Fixant l'Organisation et les Modalités de Fonctionnement de la Délégation Générale aux Élections*.

[5] Chapitre 2, section 1, articles 3 à 15.

[6] L'ancienne loi électorale du Mali avait stipulé que cinq membres devaient être désignés par les partis de la majorité, et cinq membres par les partis de l'opposition. Cette disposition a été modifiée en janvier 2004 pour tenir compte de la politique intérieure actuelle du pays, axée sur le consensus.

[7] Décret présidentiel n° 04-032_/P-RM du 13 février 2004.

branches, une fois établies, peuvent fonctionner pour une période maximum de trois mois après la proclamation des résultats définitifs des élections.

La CENI est habilitée à proposer que des sanctions soient prises contre des instances administratives si elles ne respectent pas les lois, les règlements et les instructions concernant les élections.

La CENI obtient son financement à même le budget national du Mali. Toutes les ressources matérielles ou financières qui restent au moment de l'achèvement du mandat de la CENI sont transférées au MATCL.

E. CAPE (Cellule d'Appui au Processus Électoral)

Le MATCL a établi la CAPE afin de s'acquitter efficacement de ses fonctions en matière de gestion des élections et des processus électoraux. La CAPE sert d'organisme consultatif et fait partie du personnel du ministre. On a conçu la CAPE comme un outil qui aiderait le ministre à réfléchir sur le processus électoral dans ses dimensions plus larges, et à prendre de bonnes décisions. La CAPE devait servir aussi de système d'alerte lointaine pour tout problème surgissant au cours du processus.

Le noyau de la CAPE, composé de trois personnes, est chargé de conforter la capacité technique du MATCL dans la planification et l'organisation des élections. M. Mamadou Sissoko, un ancien ministre de la Justice, est le coordinateur de la CAPE. Les autres membres du noyau sont M. Boubacar Bonfing Koité et Mme Oumou Diambou.

Le MATCL consulte la CAPE quand il s'agit de faire des recherches sur des questions de droit ou de procédure concernant l'inscription des électeurs ou le processus électoral. Finalement, la CAPE sert de secrétariat pour le Comité Interministériel.